



EXPOSITION REGIONALE

JEUNES SUJETS

22 et 23 Août 2026

REGLEMENT

L'association des Aviculteurs d'Illfurth organise une exposition jeunes sujets dans la salle polyvalente d'Illfurth. Elle est ouverte à tous les aviculteurs amateurs. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser toutes inscriptions jugées contraires à ses intérêts sans donner de motifs. Tous les sujets exposés devront être identifiés de l'année 2026 SAUF les palmipèdes et oiseaux d'ornements « sujet adultes » peuvent participer à l'exposition. Ils seront jugés en tant que tel. La mention « adulte » doit figurer sur la fiche d'inscription.

Les droits d'inscription sont fixés comme suit :

Unité	4 €
Trio (uniquement volailles)	8 €
Catalogue obligatoire + frais	8 €

Une plaque souvenir sera offerte pour toute inscription de 8 sujets et plus

Programme de l'exposition :

Vendredi 21 Août	Enlogement de 14h à 19h
Samedi 22 Août	Opération du jury de 8h à 12h Ouverture au public de 14h à 18h Inauguration officielle et distribution des prix à 17h
Dimanche 23 Août	Ouverture au public de 9h à 16h Repas : entrée, Bouchée à la Reine, dessert, café 20€ (réservation 06 79 18 44 14) Délogement à 16h. Fermeture du bureau des ventes à 15h.

Les feuilles d'inscription doivent être remplies lisiblement et envoyées à

M ; CHRETIEN Olivier – 7 rue Les Roches – 90150 EGUENIGUE

Tél : 06 76 01 26 56 avant le 20 juillet 2026

Les animaux peuvent être mis en vente, ce prix devra figurer sur la feuille d'inscription. Il sera majoré de 20% au profit de l'Association. Le Comité d'organisation prendra toutes les dispositions nécessaires pour la nourriture et la surveillance des animaux. Il ne pourra être rendu responsable du décès, vol, perte ou dommage quelconque pouvant arriver aux animaux. Un contrôle vétérinaire sera effectué dès la réception des animaux.

Tous les pigeons et volailles présentées au cours de la manifestation doivent être valablement vaccinés contre la maladie de Newcastle et être accompagnés d'un certificat de vaccination en cours de validité. Chaque éleveur de volaille devra compléter et signer l'attestation sur l'honneur certifiant les conditions de détention des volailles. Sans ces documents les animaux ne seront pas acceptés.

RECOMPENSES MEILLEURS SUJETS :

VOLAILLES	un Grand Prix d'Exposition, et 4 très bon classé (grande race française, grande race étrangère, naine française, naine étrangère)
ORNEMENT	un Grand Prix d'Exposition
TRIO	un Grand Prix d'Exposition
LAPINS :	un Grand Prix d'Exposition, et 4 très bon classé (grande race, moyenne race, petite race et race naine)
PIGEONS :	un Grand Prix d'Exposition, et 3 très bon classés
Jeunes Eleveurs (-18 ans) récompenses selon classement	



